

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL  
2023

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,2%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 1,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin avril 2023 contre 132 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+8,6%) ;
- TVA à l'importation (+0,4%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,1%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 14 MDH à fin avril 2023 contre 108 MDH un an auparavant. A fin avril 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 0,8% par rapport à son niveau à fin avril 2021, soit -42 MDH (5.142 MDH contre 5.184 MDH) ;

2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+8,7%) et des autres TIC (+5,4%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.889 MDH à fin avril 2023 contre 4.332 MDH un an auparavant :

- l'IS (-2,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.021 MDH à fin avril 2023 contre 271 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin avril 2022, l'IS avait progressé de 73,6% par rapport à son niveau à fin avril 2021, soit +10.044 MDH (23.700 MDH contre 13.656 MDH) ;
- l'IR (+4,6%), compte tenu de restitutions qui ont été de 121 MDH à fin avril 2023 contre 90 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 5,9% par rapport à leur niveau de fin avril 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 7,5%.

- la TVA à l'intérieur (+25,3%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.705 MDH à fin avril 2023 contre 3.928 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.

A fin avril 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.869 MDH contre 5.612 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.163 MDH à fin avril 2023 contre 7.394 MDH un an auparavant, en hausse de 10,4% ou +769 MDH.
- les majorations de retard (+16,9%), résultant de recettes brutes de 733 MDH contre 634 MDH à fin avril 2022 et de dégrèvements de 42 MDH à fin avril 2023 contre 43 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 92,4% en raison notamment de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (5.519 MDH contre 2.030 MDH), des recettes de monopoles (1.731 MDH contre 1.173 MDH) et des fonds de concours (719 MDH contre 254 MDH), ainsi que de la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (132 MDH contre 279 MDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 36% et un taux d'émission sur engagements de 75%, contre respectivement 40% et 75% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,6% provenant de :

- la hausse de 6,8% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 1,3% des dépenses de personnel et de 16,9% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 11,2% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 11,3% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la baisse de 12,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 3.873 MDH contre 5.636 MDH à fin avril 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 10,9%, passant de 26,7 MMDH à fin avril 2022 à 29,6 MMDH à fin avril 2023, en raison de l'augmentation de 13,4% des dépenses des ministères et de 8,8% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 1.771 MDH contre un solde ordinaire négatif de 5.003 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 10,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 20,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 10,2 MMDH à fin avril 2022 compte tenu d'un solde positif de 21,5 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Avril 2022	LF 2023	Avril 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>96 729</b>	<b>293 221</b>	<b>104 623</b>	<b>35,7%</b>	<b>8,2%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>91 890</b>	<b>264 923</b>	<b>95 315</b>	<b>36,0%</b>	<b>3,7%</b>
Impôts directs	42 922	114 097	44 307	38,8%	3,2%
Impôts indirects	37 350	119 821	38 256	31,9%	2,4%
Droits de douane	4 224	15 048	4 589	30,5%	8,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	7 394	15 957	8 163	51,2%	10,4%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>4 839</b>	<b>28 298</b>	<b>9 308</b>	<b>32,9%</b>	<b>92,4%</b>
Monopole et participations	1 173	19 464	1 731	8,9%	47,6%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	148	355	143	40,3%	-3,4%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	3 518	3 479	7 434	213,7%	111,3%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>101 732</b>	<b>302 106</b>	<b>106 394</b>	<b>35,2%</b>	<b>4,6%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>77 084</b>	<b>234 911</b>	<b>82 297</b>	<b>35,0%</b>	<b>6,8%</b>
Personnel	50 120	155 794	50 774	32,6%	1,3%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	26 964	79 117	31 523	39,8%	16,9%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>10 156</b>	<b>30 967</b>	<b>11 291</b>	<b>36,5%</b>	<b>11,2%</b>
Intérieure	9 299	24 291	9 235	38,0%	-0,7%
Extérieure	857	6 676	2 056	30,8%	139,9%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>10 028</b>	<b>26 580</b>	<b>8 891</b>	<b>33,4%</b>	<b>-11,3%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>4 464</b>	<b>9 648</b>	<b>3 915</b>	<b>40,6%</b>	<b>-12,3%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-5 003</b>	<b>-8 885</b>	<b>-1 771</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>26 668</b>	<b>106 027</b>	<b>29 586</b>	<b>27,9%</b>	<b>10,9%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>21 256</b>	<b>-1 412</b>	<b>20 314</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>497</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-10 185</b>	<b>-116 324</b>	<b>-10 545</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-8 909</b>	<b>0</b>	<b>-11 673</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-19 094</b>	<b>-116 324</b>	<b>-22 218</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>19 526</b>	<b>62 292</b>	<b>-5 568</b>		
Dont :					
Adjudications	13 690		26 516		
Dépôts au Trésor	545		2 901		
Compte courant à BAM	2 291		1 608		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-432</b>	<b>54 032</b>	<b>27 786</b>		
Tirages et dons	2 902	61 500	30 940		
Amortissement	-3 334	-7 468	-3 154		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

## RECETTES ORDINAIRES

	Avril 2022	LF 2023	Avril 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>91 890</b>	<b>264 923</b>	<b>95 315</b>	<b>36,0%</b>	<b>3,7%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>42 922</b>	<b>114 097</b>	<b>44 307</b>	<b>38,8%</b>	<b>3,2%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	15	128	14	10,9%	-6,7%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	23 700	61 545	23 821	38,7%	0,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	18 466	48 069	19 340	40,2%	4,7%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	3	14	3	21,4%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	3	0	9		200,0%
<i>Majorations de retard</i>	634	3 511	733	20,9%	15,6%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	90	800	375	46,9%	316,7%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	11	30	12	40,0%	9,1%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>4 224</b>	<b>15 048</b>	<b>4 589</b>	<b>30,5%</b>	<b>8,6%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>37 350</b>	<b>119 821</b>	<b>38 256</b>	<b>31,9%</b>	<b>2,4%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	<b>9 475</b>	<b>32 068</b>	<b>9 730</b>	<b>30,3%</b>	<b>2,7%</b>
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	3 705	12 500	4 026	32,2%	8,7%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	5 142	16 857	5 042	29,9%	-1,9%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	628	2 711	662	24,4%	5,4%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	<b>27 875</b>	<b>87 753</b>	<b>28 526</b>	<b>32,5%</b>	<b>2,3%</b>
<i>à l'intérieur</i>	11 104	33 504	11 695	34,9%	5,3%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	16 771	54 249	16 831	31,0%	0,4%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>7 394</b>	<b>15 957</b>	<b>8 163</b>	<b>51,2%</b>	<b>10,4%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>4 839</b>	<b>28 298</b>	<b>9 308</b>	<b>32,9%</b>	<b>92,4%</b>
<i>Domaine</i>	148	355	143	40,3%	-3,4%
<i>Monopoles et participations</i>	1 173	19 464	1 731	8,9%	47,6%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	254	0	719		183,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	279	1 000	132	13,2%	-52,7%
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	2 985	2 479	6 583	265,6%	120,5%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>96 729</b>	<b>293 221</b>	<b>104 623</b>	<b>35,7%</b>	<b>8,2%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

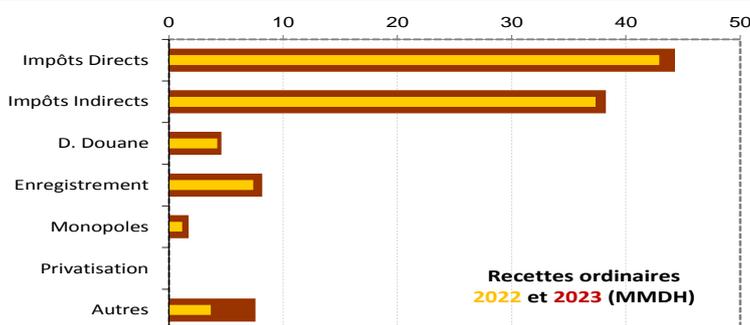
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,2% et des dépenses ordinaires émises de 4,6% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 1.771 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 27,8 MMDH, le Trésor a pu se désengager du marché intérieur de financement pour un montant de 5,6 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 104,6 MMDH contre 96,7 MMDH à fin avril 2022, en hausse de 8,2% ou +7,9 MMDH.

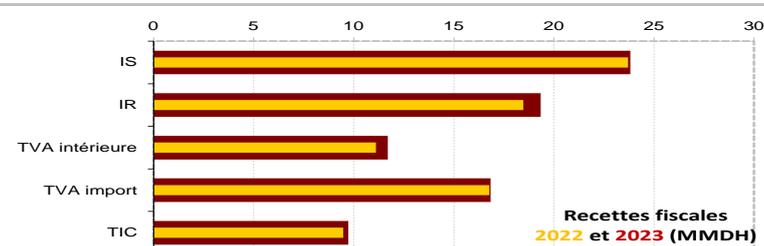
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 3,2%, des droits de douane de 8,6%, des impôts indirects de 2,4%, des droits d'enregistrement et de timbre de 10,4% et des recettes non fiscales de 92,4%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 95,3 MMDH contre 91,9 MMDH à fin avril 2022, en augmentation de 3,7% ou +3,4 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 1,2% et de la fiscalité domestique de 4,5%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 26.436 MDH à fin avril 2023 contre 26.005 MDH un an auparavant, en hausse de 1,7% ou +431 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin avril 2023 contre 132 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 26.462 MDH à fin avril 2023 contre 26.137 MDH un an auparavant, en hausse de 1,2% ou +325 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2022.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin avril 2023 ont atteint 4.580 MDH contre 4.217 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,6% ou +363 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 16.828 MDH à fin avril 2023 contre 16.754 MDH à fin avril 2022, enregistrant une hausse de 0,4% ou +74 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 5,7% ou +196 MDH et celle sur les autres produits une baisse de 0,9% ou -122 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 5.028 MDH contre 5.034 MDH, en baisse de 0,1% par rapport à leur niveau de fin avril 2022 ou -6 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 14 MDH à fin avril 2023 contre 108 MDH un an auparavant. A fin avril 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 0,8% par rapport à son niveau à fin avril 2021, soit -42 MDH (5.142 MDH contre 5.184 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 5.042 MDH contre 5.142 MDH, en diminution de 1,9% par rapport à leur niveau de fin avril 2022 ou -100 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 60,3 MMDH à fin avril 2023 contre 57,1 MMDH à fin avril 2022, en hausse de 5,6% ou +3,2 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.889 MDH à fin avril 2023 contre 4.332 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 64,2 MMDH à fin avril 2023 contre 61,4 MMDH à fin avril 2022, soit une hausse de 4,5% ou +2,7 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 22.800 MDH à fin avril 2023 contre 23.429 MDH un an auparavant, en baisse de 2,7% ou -629 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.021 MDH à fin avril 2023 contre 271 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH<sup>4</sup>. A fin avril 2022, l'IS avait progressé de 73,6% par rapport à son niveau à fin avril 2021, soit +10.044 MDH (23.700 MDH contre 13.656 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 23.821 MDH à fin avril 2023 contre 23.700 MDH à fin avril 2022, en augmentation de 0,5% ou +121 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin avril 2023 ont enregistré une hausse de 4,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2022 (19.219 MDH contre 18.376 MDH), soit +843 MDH, compte tenu de restitutions de 121 MDH contre 90 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 5,9% ou -87 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (1.378 MDH contre 1.465 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 7,5% ou -264 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>18 466</b>	<b>19 340</b>	<b>4,7%</b>
dont IR prélevé par la DDP	3 511	3 247	-7,5%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2023 se sont établies à 8.990 MDH contre 7.176 MDH à fin avril 2022, en hausse de 25,3% ou +1.814 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.705 MDH à fin avril 2023 contre 3.928 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 11.695 MDH contre 11.104 MDH un an auparavant, en hausse de 5,3% ou +591 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 3.869 MDH à fin avril 2023 contre 5.612 MDH à fin avril 2022, soit -1.743 MDH. Les remboursements de TVA (3.869 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.705 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.159 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.163 MDH à fin avril 2023 contre 7.394 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10,4% ou +769 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 16,9%, résultant de recettes brutes de 733 MDH contre 634 MDH et de dégrèvements de 42 MDH à fin avril 2023 contre 43 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin avril 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 375 MDH contre 90 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 285 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 29 MDH, soit le même niveau un an auparavant.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 9,3 MMDH contre 4,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 92,4% ou +4,5 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (5.519 MDH contre 2.030 MDH), des recettes de monopoles (1.731 MDH contre 1.173 MDH) et des fonds de concours (719 MDH contre 254 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (132 MDH contre 279 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1.731 MDH à fin avril 2023 contre 1.173 MDH à fin avril 2022, en hausse de 47,6% ou +558 MDH.

Les recettes à fin avril 2023 ont été versées notamment par l'Agence de la conservation foncière (1 MMDH contre 720 MDH) et Bank Al-Maghrib (472 MDH contre 309 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	309	660	472	71,5%
<b>I.A.M</b>	0	808	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	0	10 160	0	0,0%
<b>ANCFCC</b>	720	3 500	1 000	28,6%
<b>Autres</b>	144	4 336	259	6,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 173</b>	<b>19 464</b>	<b>1 731</b>	<b>8,9%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 111,3%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (5.519 MDH contre 2.030 MDH) et des fonds de concours (719 MDH contre 254 MDH) et à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (132 MDH contre 279 MDH).

### Structure des recettes ordinaires nettes

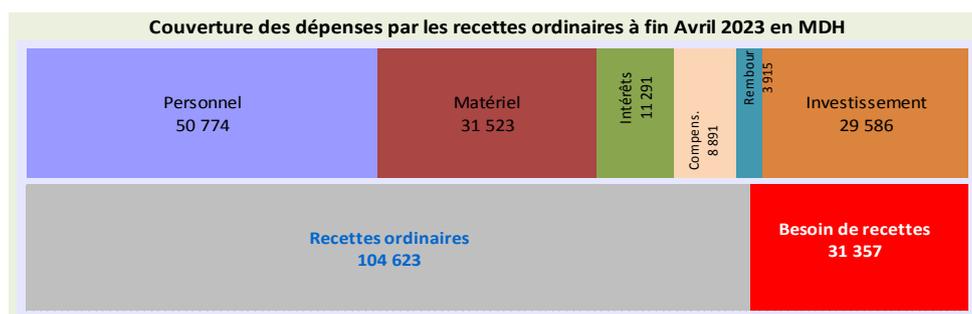
A fin avril 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 25,8 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

**Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Avril 2023**

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
<b>1</b> Taxe sur la valeur ajoutée	25 818	▲ 7,9%	25,6%
- à l'importation	16 828	▲ 0,4%	16,7%
- à l'intérieur	8 990	▲ 25,3%	8,9%
<b>2</b> Impôt sur les sociétés	22 800	▼ 2,7%	22,6%
<b>3</b> Impôt sur le revenu	19 219	▲ 4,6%	19,1%
<b>4</b> Droits d'enregistrement	8 163	▲ 10,4%	8,1%
<b>5</b> TIC prod. énergétiques	5 028	▼ 0,1%	5,0%
<b>6</b> Droits de douane	4 580	▲ 8,6%	4,5%
<b>7</b> TIC tabacs manufacturés	4 026	▲ 8,7%	4,0%
<b>8</b> Monopoles	1 731	▲ 47,6%	1,7%
<b>9</b> Fonds de concours	791	▲ 211,4%	0,8%
<b>10</b> Majorations de retard	691	▲ 16,9%	0,7%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,3% contre 95,1% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2023, 48,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 30,1% aux dépenses de matériel, 10,8% aux charges en intérêts de la dette et 8,5% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

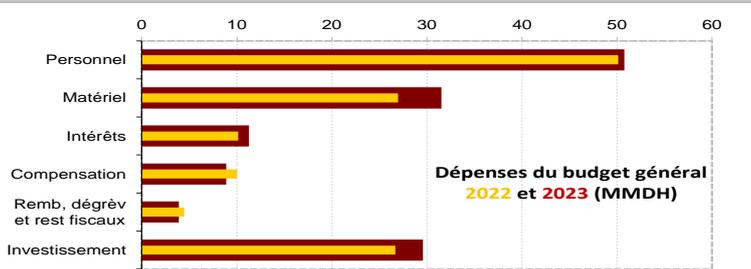
A fin avril 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 263,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 36% contre 40% à fin avril 2022 et un taux d'émission sur engagements de 75%, soit le même taux un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	275 401	101 379	95 103	37%	94%
<b>Investissement</b>	119 233	52 126	29 586	44%	57%
<b>C.S.T</b>	217 226	75 306	38 419	35%	51%
<b>SEGMA</b>	2 790	1 213	191	43%	16%
<b>Dette</b>	109 220	33 417	33 417	31%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>723 870</b>	<b>263 441</b>	<b>196 716</b>	<b>36%</b>	<b>75%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 158,1 MMDH à fin avril 2023, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2022, en raison de l'augmentation de 3,9% dépenses de fonctionnement, de 10,9% des dépenses d'investissement et de 23,2% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	91 576	271 139	95 103	35%	3,9%
<b>Investissement</b>	26 668	106 027	29 586	28%	10,9%
<b>Dette</b>	27 116	109 220	33 417	31%	23,2%
<b>TOTAL</b>	<b>145 360</b>	<b>486 386</b>	<b>158 106</b>	<b>33%</b>	<b>8,8%</b>

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 23,2% s'explique par la hausse de 30,5% des remboursements du principal (22,1 MMDH contre 17 MMDH) et de 11,2% des intérêts de la dette (11,3 MMDH contre 10,2 MMDH).

#### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 95,1 MMDH, dont 50,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 1% (23,8 MMDH contre 23,5 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 23,7% (16,6 MMDH contre 13,4 MMDH) malgré la diminution de 11,3% des émissions de la compensation (8,9 MMDH contre 10 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 12,3% en raison de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.705 MDH contre 3.928 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	50 120	155 794	50 774	33%	1,3%
<b>Matériel</b>	23 547	64 867	23 789	37%	1,0%
<b>Charges communes</b>	13 445	38 674	16 625	43%	23,7%
dont compensation	10 028	26 580	8 891	33%	-11,3%
<b>Dépenses imprévues</b>		2 156			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	4 464	9 648	3 915	41%	-12,3%
<b>TOTAL</b>	<b>91 576</b>	<b>271 139</b>	<b>95 103</b>	<b>35%</b>	<b>3,9%</b>

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 12,3% en raison notamment de la baisse de 1.223 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la hausse de 750 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2023 se sont établis à 50,8 MMDH contre 50,1 MMDH, en hausse de 1,3% par rapport à leur niveau de fin avril 2022 ou +654 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 42 MMDH, en diminution de 0,4%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,1% et de la baisse des rappels de 17,9% (2.679 MDH contre 3.264 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 31,5 MMDH, en hausse de 16,9% ou +4.559 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (12,8 MMDH contre 13,4 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (6,1 MMDH contre 1,7 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 11.291 MDH à fin avril 2023 contre 10.156 MDH à fin avril 2022, en hausse de 11,2% ou +1.135 MDH. Cette augmentation s'explique par la baisse de 0,7% des charges en intérêts de la dette intérieure (9.235 MDH contre 9.299 MDH) et de la hausse de 139,9% de celles de la dette extérieure (2.056 MDH contre 857 MDH).

### Compensation

A fin avril 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 8.891 MDH contre 10.028 MDH, soit un recul de 11,3% ou -1.137 MDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.915 MDH contre 4.464 MDH, en baisse de 12,3% ou -549 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.889 MDH contre 4.332 MDH) en raison notamment de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.705 MDH contre 3.928 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (1.021 MDH contre 271 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>4 332</b>	<b>9 332</b>	<b>3 889</b>	41,7%	-10,2%
Impôt sur les sociétés	271	631	1 021	161,8%	276,8%
Impôt sur le revenu	90	138	121	87,7%	34,4%
TVA intérieure	3 928	8 391	2 705	32,2%	-31,1%
Majorations de retard	43	162	42	25,9%	-2,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>132</b>	<b>317</b>	<b>26</b>	8,2%	-80,3%
Droits d'importation	7	29	9	31,0%	28,6%
TIC prod. énergétiques	108	208	14	6,7%	-87,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	0		
TVA à l'importation	17	32	3	9,4%	-82,4%
Autres	0	48	0		
<b>TOTAL</b>	<b>4 464</b>	<b>9 649</b>	<b>3 915</b>	<b>40,6%</b>	<b>-12,3%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2023 a été négatif de 1.771 MDH contre un solde ordinaire négatif de 5.003 MDH un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

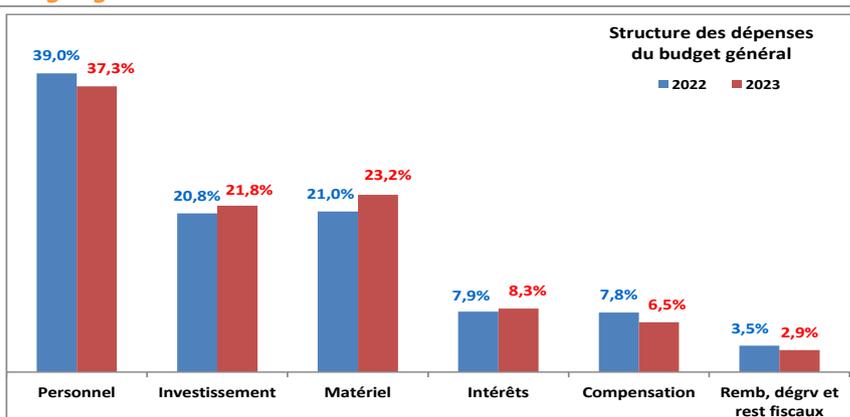
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 29,6 MMDH à fin avril 2023 contre 26,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 10,9% ou +2,9 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 13,4% et des dépenses des charges communes de 8,8%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 14,7 MMDH contre 13,2 MMDH à fin avril 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>26 668</b>	<b>106 027</b>	<b>29 586</b>	<b>28%</b>	<b>10,9%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>12 325</b>	<b>72 223</b>	<b>13 976</b>	<b>19%</b>	<b>13,4%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>14 343</b>	<b>33 804</b>	<b>15 610</b>	<b>46%</b>	<b>8,8%</b>
- Concours divers	13 180	25 059	14 677	59%	11,4%
- Ristournes d'intérêts	0	220	5	2%	
- Autres	1 163	8 525	928	11%	-20,2%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2022 et fin avril 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 58,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,7 MMDH contre 13,2 MMDH à fin avril 2022.

Les dépenses émises ont été de 38,4 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 20,3 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
<b>C.A.S</b>	<b>41 693</b>	<b>99 403</b>	<b>45 679</b>	<b>24 257</b>	<b>99 053</b>	<b>30 574</b>	<b>15 105</b>
TVA des Coll.Terr.	11 946	37 608	12 226	10 662	37 608	9 543	2 683
Part régions (IS, IR, ...)	3 215	9 000	3 918	2 188	9 000	2 415	1 503
I.N.D.H	488	3 600	1 941	367	3 600	356	1 585
Soutien prix. prd.alim.	71	600	139	0	600	0	139
F.S. Routier	1 176	2 700	1 319	683	2 700	670	649
F.D. Agricole	2 240	4 000	1 809	1 985	4 000	2 222	-413
Remploi domanial	3 355	1 500	806	259	1 500	2 785	-1 979
Lutte contre chômage	704	1 500	694	481	1 500	522	172
Dons des pays du CCG	277	350	0	26	0	147	-147
Appui Cohés. Sociale	7 157	10 000	11 830	1 809	10 000	3 456	8 374
F.S. Habitat	859	2 000	680	1 210	2 000	709	-29
Gestion Covid-19	281	0	1	758	0	1 018	-1 017
Autres CAS	9 924	26 545	10 315	3 829	26 545	6 731	3 584
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	<b>12 358</b>	<b>10 801</b>	<b>13 049</b>	<b>8 414</b>	<b>10 801</b>	<b>6 819</b>	<b>6 230</b>
<b>Autres C.S.T</b>	<b>4</b>	<b>171</b>	<b>5</b>	<b>128</b>	<b>1 933</b>	<b>1 026</b>	<b>-1 021</b>
<b>TOTAL</b>	<b>54 055</b>	<b>110 375</b>	<b>58 733</b>	<b>32 799</b>	<b>111 787</b>	<b>38 419</b>	<b>20 314</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin avril 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 688 MDH contre 408 MDH à fin avril 2022, en hausse de 68,6%.

Les dépenses ont été de 191 MDH à fin avril 2023 contre 178 MDH un an auparavant, en hausse de 7,3%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>222</b>	<b>0</b>	<b>459</b>		<b>106,8%</b>
Recettes	376	2 017	629	31%	67,3%
Dépenses	154	2 017	170	8%	10,4%
<b>Equipement :</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>38</b>		<b>375,0%</b>
Recettes	32	283	59	21%	84,4%
Dépenses	24	283	21	7%	-12,5%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin avril 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 35,7% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 35,2% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 27,9%.

#### Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH

	LF 2023	Avril 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>293 221</b>	<b>104 623</b>	<b>35,7%</b>	<b>-188 598</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>264 923</b>	<b>95 315</b>	<b>36,0%</b>	<b>-169 608</b>
Impôts directs	114 097	44 307	38,8%	-69 790
Impôt sur les sociétés	61 545	23 821	38,7%	-37 724
Impôt sur le revenu	48 069	19 340	40,2%	-28 729
Impôts indirects	119 821	38 256	31,9%	-81 565
TVA à l'intérieur	33 504	11 695	34,9%	-21 809
TVA à l'importation	54 249	16 831	31,0%	-37 418
Taxes intérieures de consommation	32 068	9 730	30,3%	-22 338
Droits de douane	15 048	4 589	30,5%	-10 459
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	8 163	51,2%	-7 794
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>28 298</b>	<b>9 308</b>	<b>32,9%</b>	<b>-18 990</b>
Monopole et participations	19 464	1 731	8,9%	-17 733
Domaine	355	143	40,3%	-212
Autres recettes	8 479	7 434	87,7%	-1 045
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>302 106</b>	<b>106 394</b>	<b>35,2%</b>	<b>-195 712</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>234 911</b>	<b>82 297</b>	<b>35,0%</b>	<b>-152 614</b>
Personnel	155 794	50 774	32,6%	-105 020
Autres biens et services	79 117	31 523	39,8%	-47 594
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>30 967</b>	<b>11 291</b>	<b>36,5%</b>	<b>-19 676</b>
Intérieure	24 291	9 235	38,0%	-15 056
Extérieure	6 676	2 056	30,8%	-4 620
<b>2.3- Compensation</b>	<b>26 580</b>	<b>8 891</b>	<b>33,4%</b>	<b>-17 689</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>9 648</b>	<b>3 915</b>	<b>40,6%</b>	<b>-5 733</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>106 027</b>	<b>29 586</b>	<b>27,9%</b>	<b>-76 441</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 10.545 MDH à fin avril 2023 contre un déficit budgétaire de 10.185 MDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 823 MDH à fin avril 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 11,7 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,2 MMDH contre un besoin de financement de 19,1 MMDH à fin avril 2022 et d'un flux net positif de 27,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 432 MDH un an auparavant, le Trésor a pu se désengager du marché intérieur de financement pour un montant de 5,6 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 19,5 MMDH à fin avril 2022.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2023, le financement extérieur net a été positif de 27,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 3,2 MMDH et les tirages ont été de 30,9 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 26,5 MMDH contre 13,7 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,9 MMDH contre 545 MDH à fin avril 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,6 MMDH contre une ponction de 2,3 MMDH à fin avril 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'avril 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début mai 2023, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 101,3 MMDH à fin avril 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 2,9 MMDH.

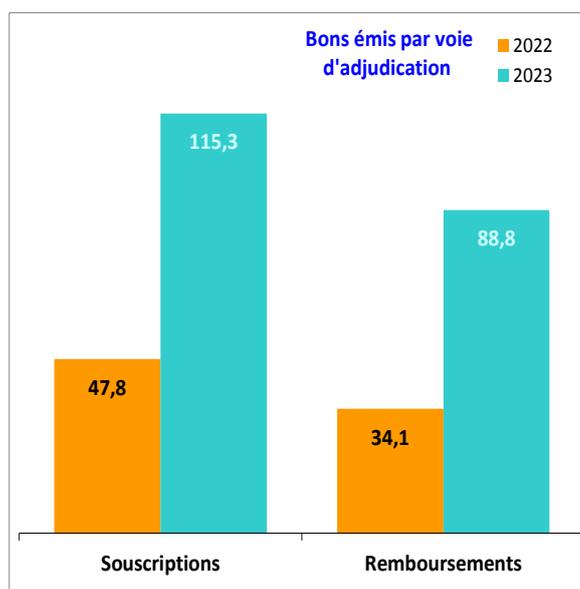
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 32,6 MMDH effectués en avril 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en mai 2023.

### Dette intérieure

S'élevant à 698,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 26,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 115,3 MMDH et de remboursements pour 88,8 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 13,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 47,8 MMDH et de remboursements pour 34,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>665 764</b>	<b>115 281</b>	<b>88 764</b>	<b>692 281</b>	<b>4,0%</b>
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	25 961,8	36 951,4	1 188	
26 semaines	6 525,5	14 261,3	7 513,8	13 273	
52 semaines	18 770,6	18 873,5	6 102,5	31 542	
2 ans	72 201,4	43 886,3	9 116,0	106 972	
5 ans	173 764,0	3 716,2	19 080,5	158 400	
10 ans	133 851,0	6 077,2	0,0	139 928	
15 ans	122 719,1	1 631,2	0,0	124 350	
20 ans	78 383,8	299,6	0,0	78 683	
30 ans	37 371,1	573,6	0,0	37 945	
<b>Autres</b>	<b>4 246</b>	<b>10 369</b>	<b>8 723</b>	<b>5 892</b>	<b>38,8%</b>
<b>Total</b>	<b>670 010</b>	<b>125 650</b>	<b>97 487</b>	<b>698 173</b>	<b>4,2%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 15 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
13 semaines	4 425,3	0,0
26 semaines	2 115,8	0,0
52 semaines	1 012,9	0,0
2 ans	2 002,2	12 465,4
5 ans	5 414,8	795,6
10 ans	0,0	1 974,6
<b>Total</b>	<b>14 971,0</b>	<b>15 235,6</b>